

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur... 18 fr. » c: Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — ... 10 » — 13 »  
Trois mois, — ... 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — Express.  
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — Express.  
12 — 38 — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — Poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 30 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## SUPPLÉMENT.

Paris, le 9 août 1870.

**Ouverture de la session.**

**COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT  
AU SÉNAT ET AU CORPS-LÉGISLATIF.**

**CORPS-LÉGISLATIF.**

M. Emile Ollivier, dont l'attitude accuse la fatigue, monte à la tribune et lit, à travers des interruptions multipliées, la déclaration du gouvernement.

« L'Empereur vous a promis que l'Impératrice vous convoquerait si les circonstances devenaient difficiles.

» Nous n'avons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation de la patrie fût compromise : nous vous avons appelés aux premières difficultés.

» Quelques corps de notre armée ont éprouvé des échecs, mais la plus grande partie n'a été ni vaincue, ni même engagée. Celle qui a été repoussée ne l'a été que par une force de quatre à cinq fois plus considérable et a employé dans le combat un héroïsme sublime qui lui vaudra une gloire au moins égale à celle des triomphateurs.

» Tous nos soldats qui ont combattu, comme ceux qui attendent l'heure de la lutte, sont animés de la même ardeur, du même élan, du même patriotisme, de la même confiance dans une revanche prochaine.

» Aucune de nos défenses naturelles ou de nos forteresses n'est entre les mains de l'ennemi : nos ressources immenses sont intactes. Au lieu de se laisser abattre par des revers, que cependant il n'attendait pas, le pays sent son courage grandir avec les épreuves.

» Nous vous demandons de nous aider à soutenir et à augmenter le mouvement national et à organiser la levée en masse de tout ce qui est valide dans la nation.

» Tout est préparé.

» Paris va être en état de défense et son approvisionnement est assuré au besoin pour un long siège.

» La garde nationale sédentaire, s'organise partout.

» Les régiments de pompiers, à Paris, les donaniers, seront réunis à l'armée active.

» Tous les hommes de l'inscription maritime qui ont plus de six ans de service sont rappelés.

» Nous abrégeons les formalités auxquelles sont assujettis les engagements volontaires.

» Nous comblons avec nos forces disponibles les vides de notre armée, et, pour le faire plus complètement et réunir une nouvelle armée de 450,000 hommes, nous vous proposons d'abord d'augmenter la garde nationale mobile en y appelant tous les hommes non mariés, de 20 à 30 ans, de nous accorder, en outre, la possibilité d'incorporer la garde mobile dans l'armée active, et enfin d'appeler sous les drapeaux tous les hommes disponibles de la classe de 1870.

» Ne reculant devant aucun des devoirs que les événements nous imposent, nous avons mis en état de siège Paris et les départements que l'ennemi menace.

» Aux ressources dont ils disposent contre nous, les Prussiens espèrent ajouter celles qui naîtraient de nos discordes intestines, et ils considèrent le désordre à Paris comme pouvant leur valoir une armée. Cette espérance impie sera démentie; l'immense majorité de la ville de Paris conservera son attitude patriotique, et si une minorité tentait de troubler par la force l'entente nationale, nous ne ferions pas seulement appel à la garde nationale courageuse et dévouée de la capitale, nous appellerions à Paris la garde nationale de la France entière, et nous défendrions l'ordre avec d'autant plus de fermeté d'âme que, dans cette occasion surtout, l'ordre c'est le salut.

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.**

Paris, 9 août 1870, 11 h. 15 matin.

Metz, 9 août, 8 h. 55 matin

L'armée est en grande partie concentrée en avant de Metz. Le maréchal Bazaine a la direction des opérations. Le corps du général Frossard se retire en bon ordre sur Metz. La nuit a été calme; l'Empereur vient de se rendre au quartier du maréchal Bazaine.

Paris, 9 août, 11 h. 55 soir.

Metz, 9 août 1870, 9 h. 25 soir.

Il n'y a eu aucun engagement sur le front de l'armée du maréchal Bazaine. On a exécuté quelques reconnaissances de cavalerie qui ont donné des indications sur les positions de l'ennemi. Dans l'une d'elles, un escadron de hus-

sards s'est mesuré avec des hulans prussiens. De notre côté il y a eu un officier tué et un officier blessé. La reconnaissance ennemie a été refoulée.

(Correspondance du quartier-général.)

Les ministres ont donné leur démission. Le comte de Palikao est chargé de former un nouveau cabinet.

Paris est très-calme. (Journal officiel.)

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

L'administration municipale s'est réunie mardi matin à l'Hôtel-de-Ville, et a rédigé la proclamation suivante qui a été publiée dans tous les quartiers de la ville :

**HABITANTS DE SAUMUR !**

La patrie est en danger, unissons-nous dans une seule et même pensée pour la défendre.

Que ceux qui peuvent voler à son secours ne remettent pas à demain.

Les heures se comptent.

Si l'ennemi, favorisé par ses masses nombreuses, et malgré l'héroïsme de nos soldats, a pu envahir notre sol, il faut que notre élan l'épouvante et le repousse hors des frontières.

Le salut est là.

Nous organisons un corps de volontaires; répondez à notre appel. Nous formons aussi les cadres de la garde nationale. Sans tenir compte de l'âge, venez vous faire inscrire. Aidez-nous sans tumulte, sans désordre. Soyons calmes, mais énergiques.

Les Conseillers municipaux, délégués  
f. f<sup>ns</sup> de Maire de Saumur,  
BURY. LECOY.

Le registre d'inscription est ouvert à la mairie.

Cet appel au peuple a promptement été entendu. Des citoyens de tout âge, de toutes conditions, se sont présentés à la Mairie en grand nombre et ont prouvé que le sentiment patriotique était des plus vifs dans notre population.

Toute la journée nos rues ont présenté un aspect inaccoutumé. Les groupes étaient nombreux et fort agités. Les airs nationaux : la Marseillaise, le Chant du Départ retentissaient de tous côtés.

Dans leur noble élan, nos volontaires eussent voulu partir de suite à la frontière; mais les formalités exigées par la loi de 1832 sur les

enrôlements n'étant pas abrogées encore, force leur a été de rester dans leurs foyers.

Du reste, M. le Sous-Préfet, après les avoir félicités, leur a annoncé qu'il avait demandé des instructions pour cette circonstance, et qu'aussitôt qu'il serait en mesure de les leur faire connaître, il s'empresseait de répondre à leur désir.

Le comité des Dames de la société de secours aux blessés des armées de terre et de mer prie MM. les commerçants et industriels de la France entière de placer, dans la partie la plus visible de leur établissement, un tronc, de quelque forme qu'il soit, destiné à recevoir les offrandes de leurs clients.

Ce tronc devra, autant que possible, porter le signe distinctif de la société : *croix rouge sur fond blanc*.

Les commerçants opéreront leurs versements au siège central de la société, Palais de l'Industrie (Champs-Élysées).

Le comité s'adresse au patriotisme, au dévouement, aux sentiments humains de la population française; il s'agit de l'œuvre la plus essentielle, la plus urgente que nous ayons tous à accomplir en ce moment : sauver le plus grand nombre possible des vaillants soldats qui tomberont sur le champ de bataille.

Le comité de la société de secours aux blessés prie les personnes qui auraient des fonds à lui envoyer de vouloir bien les lui faire parvenir par lettres chargées. Il prie les personnes qui auraient des dons en nature à lui expédier de le faire par chemin de fer sans affranchir, la société ayant obtenu de toutes les compagnies françaises la franchise des trois quarts du port.

S'adresser aux Champs-Élysées, Palais de l'Industrie.

On demande au comité des Dames de la société de secours aux blessés des armées de terre et de mer des renseignements sur la nature des envois de linge qui peuvent lui être adressés.

Le linge, neuf ou vieux, doit, autant que possible, être en toile de fil. Toute compresse, qu'elle soit de forme longue ou carrée, doit être pliée en quatre. Les bandes, de quelque longueur qu'elles soient, à partir de un mètre cinquante centimètres, doivent avoir de six à huit centimètres de hauteur.

On a le plus grand besoin de couvertures de laine.